

## ÉDITO

### 1999-2024 : 25 ans !

J'ai le plaisir, au nom du Conseil d'administration, de vous présenter le numéro 23 du Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde de la collégiale Saint-Piat. Il marque son 25ème anniversaire car, en effet, c'est le 18 juin 1999 qu'une équipe de bénévoles, emmenée par Jean-Marie Coignion, mon époux alors adjoint au maire de Seclin, Conseiller général et chevalier de la Légion d'honneur, a décidé de tout mettre en œuvre pour la réhabilitation et le rayonnement de celle-ci, bâtiment municipal classé Monument historique.

Depuis, tout un travail a été réalisé, en lien bien sûr avec la Ville et la paroisse. Notre site internet très riche en informations détaille ce qu'à notre niveau nous avons pu faire ou suggéré de réaliser auprès des autorités municipales. Je ne cite pas tout car il faudrait plusieurs pages pour cela, mais je tiens à mentionner nos actions pour l'entretien du carillon, la restauration des vitraux, la pose de 4 panneaux d'information autour de la collégiale, la surveillance des chéneaux. Et notre soutien lors des différentes tranches de travaux, comme celle du clocher, etc, etc.

Il reste beaucoup à faire pour continuer la réhabilitation de la collégiale. La Ville a programmé des travaux pour les années à venir. Parmi ceux-ci, la restauration des 6 vitraux restants, 4 dans le bas-côté droit, 2 dans la salle capitulaire. Nous continuerons d'être des veilleurs attentifs et de promouvoir ce magnifique joyau du Mélandois, sachant que la crypte qui renferme le tombeau de saint Piat est la plus ancienne de toute notre région.

Mais notre équipe prend de l'âge et l'association, comme tant d'autres, souffre de ne pas être l'objet du renouvellement des effectifs. Aussi, nous lançons un appel : rejoignez-nous ! Apportez votre concours dans cette mission, partagez vos idées, prenez votre part dans la transmission, de génération en génération, de cette *géniale collégiale*...

Pour le 25ème anniversaire, nous voulons le fêter dans la collégiale, deux jours de suite, par deux concerts gratuits et ouverts à toutes et à tous, dans la limite des places disponibles :

- **Le samedi 19 octobre à 20h** : le chanteur Maxence Berche
- **Le dimanche 20 octobre à 15h** : la chorale hellemmoise « Hellemmois chantons »

Et puis, voici deux dates encore à noter :

- **Le dimanche 22 septembre, de 14h à 18h**, pour les Journées du patrimoine, nous vous accueillerons dans la collégiale. A cette occasion, le Centre archéologique de Seclin, en lien avec les Services municipaux, exposera le morceau de jubé qu'il a découvert lors des fouilles près de l'escalier de la crypte. Des panneaux comporteront des explications à son sujet. Ne manquez pas cette exposition car cet objet, qui n'a jamais été exposé, témoigne d'une page d'architecture religieuse des siècles passés. Rappelons que la décision de détruire le jubé a été prise en 1741 par les chanoines afin de dégager la perspective du chœur alors récemment restauré.

- **Le vendredi 22 novembre, à 18h**, dans la salle du Centre pastoral cardinal Albert Decourtray (derrière la collégiale) Assemblée générale annuelle. Nos adhérentes et adhérents recevront un courrier à ce sujet. Mais il est possible de venir y assister en téléphonant préalablement au 06 70 32 21 72.

À très bientôt donc, le plaisir de vous accueillir.

**Colette Coignion**  
Présidente



La chaire présente dans la nef de la collégiale Saint-Piat est la troisième des chaires connues et répertoriées.

La première est mentionnée en 1705 dans une attestation notariée où elle est qualifiée de « **chaire preschoire** ». Son style ne dépare pas le gothique tournaisien des colonnes de la nef. Sa façade est ornée de cinq panneaux en bas-reliefs. Saint Piat est au centre, entre les armoiries du roi d'Espagne, du Souverain Pontife, de l'évêque de Tournai et de la ville de Seclin. La présence des armoiries du roi d'Espagne suggère que la chaire a été réalisée bien avant le 2 mai 1668, date du Traité d'Aix-la-Chapelle qui entérine le rattachement de Lille à la France de Louis XIV.

La deuxième est la **chaire des Annonciades**.

En 1784, les religieuses du couvent des Annonciades de Lille vendent leurs biens avant la suppression de leur établissement. Les chanoines de Seclin saisissent cette occasion pour acquérir la chaire du couvent.

La photographie prise par les Allemands en 1915 la montre sur le côté droit de la nef où elle occupe l'espace compris entre deux piliers. Le sommet du meuble est presque à la même hauteur que la pointe de l'arc brisé. Deux escaliers curvilignes permettent d'accéder à la tribune. Elle est en bois de chêne sculpté à la façon flamande du XVII<sup>e</sup> siècle.

Cette chaire survivra à la Révolution. Mais en octobre 1918, les occupants allemands dynamitent la tour du clocher, laquelle, dans sa chute, détruit la façade et le côté droit de la nef. La chaire est alors écrasée. Des débris, on retire cependant trois des quatre panneaux de la tribune et une partie de l'abat-voix. Ces rescapés serviront à confectionner la cathèdre située dans le chœur.

La **chaire imagière** remplace celle détruite en 1918.

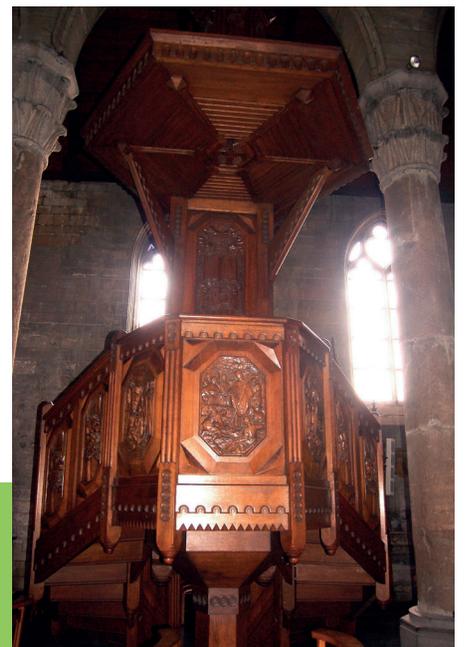
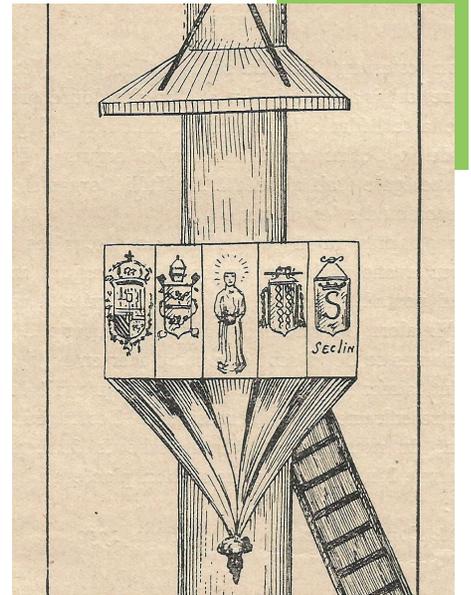
Sa fabrication a été confiée en 1934 à la Grande Fabrique de Meubles Jules DEGORRE de Somain (Nord), selon les instructions du chanoine

Alexandre LOCQUET, curé-doyen de Seclin. En chêne massif de couleur claire, la chaire est imposante : une cuve sur un piédestal, surmontée d'un abat-voix, et deux escaliers. Des bas-reliefs en décorent les vingt-cinq panneaux. Le sculpteur est André César VERMARE (1869-1949).

Avant de monter en chaire, le prédicateur fait face à Moïse tenant les Tables de la Loi et à saint Piat dans le blason de la collégiale. Dans l'escalier de gauche, le blason d'Achille LIENARD (1884-1973) cardinal évêque de Lille, puis trois extraits bibliques en latin, rappellent que la parole de Dieu brise le roc de l'erreur, qu'elle est la semence de la parabole [du Semeur], et que la fidélité à la parole de Jésus est la clé de la vérité qui rend libre. Les deux derniers panneaux illustrent les évangélistes Matthieu et Jean. Dans l'escalier de droite, le blason de Pie XI (1857-1939), puis trois extraits bibliques en latin ayant trait à la parole de Dieu, glaive de l'esprit, lumière qui éclaire la route des fidèles, et qu'il faut amplifier. Les deux derniers panneaux concernent les évangélistes Luc et Marc. Les trois panneaux de la façade de la chaire ont trait à saint Piat : son martyre, la découverte de son tombeau et ses compagnons de mission. À l'intérieur de la chaire, l'abat-voix est décoré d'une colombe, symbole du Saint-Esprit ; sur le dorsal, la parole de Dieu arrose la terre de ses rayons : elle n'est pas enchaînée (inscription latine). Les panneaux de la tour hexagonale qui surmonte l'abat-voix, représentent six personnes en rapport avec saint Piat : les saints Éloi, Eubert, Éleuthère, Denis, Chrysole et Quentin.

Les vingt-cinq panneaux décorés de cette chaire constituent un livre d'images, à lire comme on peut lire les vitraux ou les sculptures d'un édifice religieux ; d'où le terme d'imagière qui peut qualifier cette chaire inutilisée de nos jours.

**Philippe Bacqueville, février 2024**



# De nouvelles fouilles au pied de la collégiale Saint-Piat



Les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes en salle de spectacle ont démarré au 7, rue Jean-Jaurès. Avant les premiers coups de pioche, les archéologues de la Ville de Seclin sont intervenus sur le site afin d'étudier les vestiges conservés sous le sol de cette « vieille dame » dont la construction remonte à 1927-1928.

## Les zones soumises à la fouille

Dans la suite logique des résultats du diagnostic archéologique\* mené en 2022 (cf. Collégial'info N° 21 de 2022), une fouille étendue à l'ensemble de la parcelle a été prescrite par la DRAC/SRA\* en début d'année 2024. Les investigations ont concerné 4 secteurs sur lesquels le patrimoine enfoui était susceptible d'être détruit par les nouveaux aménagements. En premier lieu (Zone 1 - Plan), la dépose d'une trémie d'escalier qui reliait la scène au sous-sol a permis la découverte de nouvelles sépultures médiévales du cimetière paroissial. À l'extérieur, côté rue Jean-Jaurès (Zone 2), les recherches menées en 2022 sur l'écolâtrie\* du chapitre Saint-Piat, devenue l'hôtel de ville de Seclin en 1874, se sont poursuivies. En ce qui concerne la salle (Zone 3), la mise en place de micropieux sous la dalle pour supporter les gradins rétractables a nécessité des investigations préalables, à l'emplacement d'un bâtiment médiéval dont les connaissances étaient limitées avant l'intervention archéologique. Les sous-sols de la future salle de spectacle ont également fait l'objet d'explorations approfondies

avant notamment l'installation d'un ascenseur (Zone 4). Sur ce secteur, la fouille d'un important fossé creusé au début du Moyen Âge a livré de nouvelles données sur la genèse de l'enclos canonial que les spécialistes placent autour de l'an Mil.

## L'équipe et les moyens mis en œuvre

Pour mener à bien cette opération et répondre aux exigences d'un tel chantier placé sous le contrôle du SRA, le service archéologique de la ville de Seclin a renforcé son équipe et ses compétences. En plus du noyau constitué de Guillaume Lassaunière et de Jérôme Tellier, quatre archéologues professionnels ont été recrutés pour ce projet : 3 jeunes hommes et une jeune femme (âge moyen autour de 25 ans), tous originaires du département. Leur compétence dans le domaine des fouilles urbaines et des contextes religieux médiévaux a été un véritable atout pour nous aider à mieux appréhender l'environnement historique de notre belle collégiale. Erwan, spécialiste en anthropologie-biologique, Océane, Gauthier et Alexis, les techniciens de fouilles, nous ont accompagnés durant la phase terrain et une partie des études qui vont se

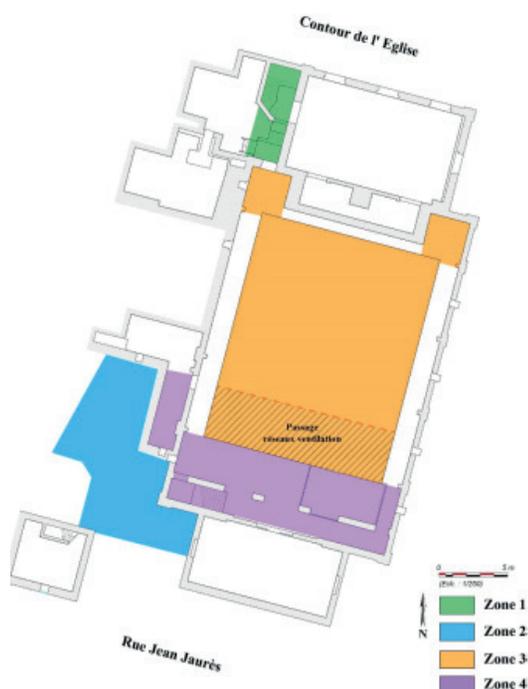
dérouler en fin d'année dans nos locaux.

D'autres professionnels nous ont épaulés sur le terrain (conducteurs d'engin, topographes, archéologue de funéraire...), mais aussi un bénévole, Philippe 66 ans, étudiant stagiaire à l'Université de Lille III.

L'exiguïté des espaces à fouiller a demandé une certaine adaptation de nos méthodes de travail. Par mesure de sécurité et pour prévenir la santé des archéologues, des engins de chantier électriques ont été utilisés à l'intérieur de la salle des fêtes. En sous-sol, les fouilles ont intégralement été réalisées à la main faute de pouvoir acheminer des moyens de terrassement mécaniques. Dans tous les domaines, ce chantier archéologique est entré dans l'histoire du service archéologique pour sa complexité et les moyens mis en œuvre.

La ville de Seclin et son service communication sont en charge de relayer les informations ayant trait aux premières découvertes via le site de la ville ou sur les réseaux sociaux.

G. Lassaunière, juin 2024.



\* **Le diagnostic** est une intervention archéologique prescrite par l'État afin de vérifier la présence d'anciennes occupations sur des terrains en passe d'être aménagés. Il est réalisé soit par l'Institut National de la Recherche Archéologique soit par un service de collectivité habilité comme le centre archéologique de Seclin.

\* **DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles / **SRA** : Service Régional de L'Archéologie ;

\* Une écolâtrie est la charge et par extension le bâtiment qui abrite l'écolâtre, le maître de l'école canonial qui professe les méthodes et la doctrine du chapitre Saint-Piat aux novices.

Figure : plan de l'actuelle salle des fêtes : zones soumises à la fouille ©Ville de Seclin



Le 13 février 2024 nous avons appris avec tristesse le décès de M. Mario Saielli, à l'âge de 84 ans. Il avait été le concepteur du plan de la collégiale que nous remettons aux visiteurs lors des permanences d'Église ouverte, en juillet-août. Il était, avec son épouse Jocelyne, parmi les plus anciens adhérents de notre association. Mario Saielli fut président du Comité de quartier de Burgault, dès sa création en 1977 puis pendant vingt années.

Dans l'éditorial nous mentionnons les travaux de restauration qui auront lieu dans les années à venir. Afin de recueillir des fonds, la signature d'une nouvelle convention entre la Ville et la Fondation du patrimoine est d'ores et déjà annoncée. Notre association est partenaire de cet appel en faveur de la collégiale et participe à cette convention. Rappel : chaque don bénéficie d'une réduction fiscale.

Régulièrement, nous sommes sollicités pour accueillir des groupes qui souhaitent faire une visite de la collégiale pour avoir des commentaires sur l'histoire de celle-ci. Cela montre l'intérêt qui lui est porté. De son côté, l'Office de tourisme de Seclin et environs organise des visites guidées de la collégiale.

Nous rappelons que la Sauvegarde de la collégiale Saint-Piat est habilitée pour recevoir des fonds soit à l'occasion d'une clause bénéficiaire d'une assurance-vie, soit par une disposition testamentaire sous forme d'un legs. Dans le premier cas, il convient de transcrire cela, avec l'assureur, dans le contrat d'assurance-vie ; dans le second cas, c'est avec le notaire que cette disposition doit être incluse dans le testament en précisant bien que les fonds devront être utilisés pour la rénovation et l'entretien de la collégiale. Notre objectif permanent est de déterminer la restauration des vitraux, les 4 du Chemin de Croix et les deux (à créer) dans la salle capitulaire.

Son rayonnement a été une fois de plus mis en valeur, le 29 juin, lors du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Fête des harengs. En effet, à l'intérieur de la collégiale ont été présentes 17 confréries dont, bien sûr, la Confrérie des Chevaliers de l'Ordre d'Harengus que préside Jean-François Mulier, membre de notre Conseil d'administration. Notre présidente, Colette Coignon, fait partie de ses 16 « dignitaires » comme le sont Monsieur le maire François-Xavier Cadart et le Père Bruno Courtois, curé de la paroisse. Parmi les géants participant à la fête, nous avons eu le plaisir de voir Harengus 1<sup>er</sup> et Harengus junior des dynamiques Amis des Géants de Seclin.

Une importante tranche de travaux intérieurs et extérieurs doit avoir lieu à la collégiale à partir de 2026. Lors de notre Conseil d'Administration d'avril dernier monsieur le Maire nous a indiqué qu'au vu des fissures détectées dans la maçonnerie, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a souhaité qu'un bilan préalable de contrôle de stabilité des murs et piliers soit réalisé. À cette fin et pour 24 mois, une opération dite « instrumentation » sera conduite à partir de ce mois de septembre par une entreprise spécialisée avec des repères fixés à plusieurs endroits du bâtiment. Bien sûr en lien avec la Municipalité nous suivrons de près cette opération et vous en serez informés dans la page Actualités de notre site internet.

Ce bulletin, comme dans chaque numéro, comporte en sa page 3 un article de Guillaume Lassaunière, responsable du Centre Archéologique de Seclin, sur les fouilles liées à la requalification de la salle des fêtes en salle de spectacle. Nous l'en remercions vivement. Nous tenons à signaler que le *Bulletin monumental* qui est une prestigieuse revue trimestrielle éditée depuis 1834 par la Société Française d'Archéologie a publié dans le Tome 182-1 de 2024 un article de Guillaume Lassaunière qui fait large place aux fouilles menées au pied de la collégiale en 2011 et fait particulièrement un focus sur les maisons canoniales. Cette reconnaissance des travaux réalisés par le Centre Archéologique de Seclin réjouit toutes les personnes qui s'intéressent à la collégiale et aux découvertes rendues possibles grâce à ces fouilles.